



désaccord pour calculer les intérêts

Par **hambou**, le **03/03/2011** à **19:24**

Je suis en désaccord avec mon huissier pour le décompte de ma créance uniquement en intérêts; à qui faut-il s'adresser pour calculer le montant des intérêts
Son calcul était qu'à chaque acompte que mon débiteur versait il calculait les intérêts sur le restant dû
Moi en lui envoyant mes créances je précisais que le montant des intérêts restent fixes jusqu'à la fin du remboursement
Détenant une copie exécutoire notariée, il est précisé sur celle-ci que les intérêts seront capitalisés en cas de non versement

Par **Domil**, le **03/03/2011** à **21:25**

[citation]Son calcul était qu'à chaque acompte que mon débiteur versait il calculait les intérêts sur le restant dû[/citation]
logique

[citation]Moi en lui envoyant mes créances je précisais que le montant des intérêts restent fixes jusqu'à la fin du remboursement [/citation]
et en vertu de quoi ?

Par **hambou**, le **03/03/2011** à **22:05**

[citation]en vertu de quoi[/citation]
Le contrat disait que le capital devait être remboursé en une seule fois
Je n'ai pas demandé à me rembourser selon le disponible mensuellement; Le contrat stipulait des intérêts fixes payés mensuellement et le remboursement du capital initial à la fin de l'échéance

Par **Domil**, le **03/03/2011** à **22:32**

Si le contrat disait que le capital était remboursable en une seule fois, vous avez remboursé en une seule fois ?

Par **hambou**, le **03/03/2011** à **22:56**

moi je suis le prêteur

J'ai prêté une somme avec garantie hypothécaire pour un an avec intérêts mensuels et à la fin de l'échéance l'emprunteur me rembourse le prêt